

COMMUNIQUÉ

COVID-19

FERMETURE DES STRUCTURES MUNICIPALES RECEVANT DU PUBLIC

Jusqu'à nouvel ordre

Point de situation n°2

En raison de l'évolution de la pandémie du Covid-19 ;








En raison de l'annonce des deux premiers cas avérés du virus sur le territoire de la Nouvelle-Calédonie ;

Suite à la déclaration du président du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et du Haut-Commissaire de la République Française en Nouvelle-Calédonie, ce jeudi 19 mars 2020, relative aux nouvelles mesures pour endiguer la propagation du virus ;

La Ville du Mont-Dore informe ses administrés des mesures particulières mises en place de manière à protéger la santé de l'ensemble de la population.

À compter de ce **vendredi 20 mars 2020, et jusqu'à nouvel ordre**, les structures municipales recevant du public seront fermées.

Sont concernées :

-  L'Hôtel de Ville
-  La mairie et la bibliothèque annexe à Plum
-  La bibliothèque du Pont-des-Français et la médiathèque de Boulari
-  Le centre culturel du Mont-Dore
-  Toutes les salles omnisports de la commune
-  La piscine municipale
-  La Caisse des écoles

- 🏠 Le Centre communal d'action sociale
- 🏠 L'accueil physique des directions de la Ville (services techniques et de proximité, services d'animation et de prévention, etc.)
- 🏠 La salle des communautés au Vallon-Dore
- 🏠 Les maisons de quartier
- 🏠 Le Centre d'Éducation à l'Environnement
- 🏠 L'Espace de Travail Partagé (ETP)

Toutefois, les permanences téléphoniques de l'ensemble de ces structures municipales sont maintenues.

Par ailleurs, si la police municipale continuera d'assurer ses activités de terrain, elle ne tiendra plus d'accueil physique. Comme annoncé par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, la police municipale sera chargée de veiller au respect des nouvelles mesures annoncées ce jeudi 19 mars 2020, et notamment celles concernant les personnes placées en auto-confinement.

Seul le Centre d'incendie et de secours de La Coulée gardera un accueil physique et maintiendra ses activités de terrain.

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, et selon les instructions qui seront données par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, des informations complémentaires suivront.

Pour avis,

Le Maire du Mont-Dore